

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers des conflits d'usages autour du bois en Béarn

Collectif Forêts Vivantes Pyrénées
25/03/2025



L'association BRUGES DEMAIN et le Collectif FORETS VIVANTES PYRENEES, qui compte à présent 67 associations nationales et régionales de défense de l'environnement, organisent une réunion publique le 4 avril prochain à 20h30, Salle d'Asile, à Bruges.

A cette occasion, ils souhaitent alerter tout particulièrement sur les conflits d'usage que provoquerait l'implantation des projets E-CHO de Lacq et BIOCHAR de Garlin. Ensemble, ces deux projets consommeraient 435 000 t par an de bois, récoltés prioritairement dans un rayon de 400 kilomètres autour des deux sites. Les forêts du Béarn seraient sans doute les plus lourdement touchées si ce complexe voyait le jour, mais plus largement celles de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie seraient également impactées par ces projets.

Le porteur de projet d'E-CHO, la jeune start-up lyonnaise Elyse Energy, n'a toujours pas fourni de plan d'approvisionnement précis, ce qui permet à ses dirigeants d'affirmer dans la presse qu'ils feront appel à des déchets agricoles et des déchets de bois (palettes, vieux meubles...) pour fournir la majeure partie de la biomasse nécessaire à leurs usines de production de carburants pour les transports maritimes et aériens. Pourtant le dire d'experts du cabinet SOLAGRO, commandité par la CNDP et rendu public lors du deuxième comité de suivi, le 12 décembre dernier, mettait en exergue l'inexistence de filières de collecte de ces déchets à l'heure actuelle. Il est donc très probable que, loin de pouvoir réduire à 30% le recours à la biomasse forestière, Elyse devra avoir recours quasi-exclusivement au bois forestier pour fournir le CO2 nécessaire à sa production, du moins tant que les filières de collecte pour les autres types de biomasse ne seront pas matures.

De leur côté, les professionnels de la filière ne s'y sont pas trompés. Au cours de ce comité de décembre, consacré à la méthodologie du plan d'approvisionnement, Joel Delas, représentant de la Fédération Industrielle Bois Nouvelle Aquitaine, alertait sur les disponibilités très faibles de bois dans les forêts du territoire et sur les conflits d'usage que les nouveaux projets industriels risquaient de créer entre acteurs économiques. Selon la FIBA, en 2022 la récolte était déjà équivalente à la disponibilité biologique nette, et ce sans prendre en compte les nouveaux usages industriels. En Nouvelle Aquitaine, les nouveaux projets utilisant de la biomasse forestière consommeraient en tout 3 millions de m3 de bois par an !

Les usages essentiels comme le bois d'œuvre, de chauffage, d'ameublement risquent donc de se voir concurrencés par des porteurs de projet en mesure de payer des prix largement au-dessus de ceux du marché, touchant aussi les communes rurales qui ont besoin de ce bois pour leurs chaufferies. Dans une lettre au Préfet, datée du 12 décembre 2024, la CAPB (Communauté d'Agglomération du Pays Basque) s'est inquiétée de la concurrence du projet E-CHO vis à vis des besoins du territoire basque, tels qu'identifiés dans son plan bois de valorisation et de protection de la ressource bois locale.

C'est donc en Béarn que BIOCHAR et E-CHO devront se fournir en priorité, en faisant pression sur les petits propriétaires forestiers. La coopérative de sylviculture industrielle Alliance Forêts Bois, qui pratique des coupes rases contestées, est le partenaire pressenti du projet BIOCHAR. Elle avait également été associée aux études de préféabilité du projet E-CHO. Compte tenu des volumes considérables de récoltes nécessaires aux deux projets, leur implantation risque d'entraîner une multiplication de coupes rases en Béarn. Rappelons-le, BIOCHAR consommera 135 000 t/an de bois pour produire un amendement dont l'efficacité n'est pas prouvée et le prix est prohibitif. E-CHO consommera 300 000 t/an de bois sec, soit 500 000 t/an de bois humide, pour ne produire au final que 1,3% de la consommation annuelle française de kérosène.

Contact presse : presse@foretsvivantes-pyrenees.fr

Site : <https://foretsvivantes-pyrenees.fr/presse-dossiers-et-communiques/>